

Activités et événements clés

Dans le cadre de l'Année européenne 2007 de l'égalité des chances pour tous, des centaines d'activités sont prévues un peu partout en Europe, dans chacun des vingt-cinq États membres de l'Union, en Bulgarie et en Roumanie, ainsi qu'en Islande, au Liechtenstein et en Norvège.

Le coup d'envoi de l'Année sera donné par divers événements européens:

- le tout premier «sommet de l'égalité», qui réunira à Berlin, les 30 et 31 janvier 2007, des ministres de l'Union européenne, des syndicats de travailleurs et d'employeurs, des organisations non gouvernementales (ONG), et inaugurerait officiellement l'Année européenne 2007;
- une nouvelle enquête sur la discrimination menée auprès des Européens;
- une campagne d'information paneuropéenne visant à promouvoir les avantages de l'égalité et de la diversité pour l'Europe.

De plus, bon nombre d'activités, de conférences et de projets se tiendront dans votre pays, votre région ou votre ville: l'Année européenne ne s'organise pas seulement à Bruxelles! Au contraire, chaque pays doit sélectionner des domaines prioritaires et des activités nationales à financer, qui peuvent inclure, par exemple, des prix pour les entreprises mettant en œuvre une réelle politique en faveur de la diversité ou encore des concours organisés dans les écoles sur le thème du respect et de la tolérance.

Que puis-je faire?

Tout le monde peut participer à l'Année européenne 2007. En commençant — cela nous concerne tous — par examiner son propre comportement et ses attitudes. Vous pouvez également prendre part à l'Année en organisant vous-même un événement près de chez vous ou en vous joignant à d'autres initiatives. Qu'il s'agisse de petites entreprises, de groupements de jeunesse, d'ONG, de syndicats ou d'écoles, l'Année ne sera un véritable succès que si tout le monde participe à l'aventure.

Envie de vous impliquer?

Contactez les responsables de l'Année européenne 2007 de votre pays afin de découvrir les événements prévus dans votre région!

France

Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité
11, rue Saint-Georges
F-75009 Paris
Néphéli Yatropoulos:
nepheli.yatropoulos@halde.fr
Tél. (33) 155 31 61 33
Fax (33) 155 31 61 49

Belgique

Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme
Rue Royale 138
B-1000 Bruxelles
Nadine Brauns:
EU2007@cntr.be
Tél. (32-2) 212 30 00

Luxembourg

Commissariat du gouvernement aux étrangers
12-14, avenue Emile Reuter
L-2420 Luxembourg
Christiane Martin:
Christiane.Martin@fm.etat.lu
Tél. (352) 478 36 10
Fax (352) 478 36 72

Tenez-vous informé(e) des dernières nouvelles!

Consultez notre site internet:

<http://equality2007.europa.eu>

© Communautés européennes, 2006
Images: © 2006 reportdigital.co.uk; © Corbis
Reproduction autorisée moyennant mention de la source
Printed in Belgium — Imprimé sur papier blanchi sans chlore



Office des publications

Publications.europa.eu

KE-76-06-241-FR-D



2007 — Année européenne de l'égalité des chances pour tous

2007 — Année européenne de l'égalité des chances pour tous

<http://equality2007.europa.eu>



Commission européenne

Nos différences font notre force

La discrimination est illégale. C'est aussi un grand gaspillage de talents et de compétences.

La plus précieuse ressource de l'Europe réside dans l'incroyable diversité de sa population. Pourtant, préjugés et stéréotypes font que tout le monde ne bénéficie pas toujours du traitement équitable que chacun est en droit d'attendre. Nombreux sont ceux qui se voient refuser le droit à l'égalité des chances en raison de leur sexe, de leur race ou de leur origine ethnique, de leur religion ou de leurs convictions, d'un handicap, de leur âge ou de leur orientation sexuelle.



La discrimination a un effet dévastateur sur les personnes qui en sont victimes. Elle génère également un coût pour la société dans son ensemble, ainsi que pour l'économie. Si l'Europe entend relever les défis de la mondialisation et créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité, la totalité de sa population doit disposer des mêmes chances et des mêmes opportunités.

Nos différences font notre force. Selon une récente enquête de la Commission européenne, 83 % des entreprises menant une politique en faveur de la diversité affirment que celle-ci constitue un réel atout: elle permet de disposer d'un plus grand réservoir de main-d'œuvre, d'améliorer la motivation du personnel et de profiter d'une plus grande capacité d'innovation.



Promouvoir l'égalité des chances pour tous: l'Année européenne 2007

La législation adoptée par l'Union européenne en 2000 a rendu illégale toute discrimination fondée sur l'origine raciale ou ethnique, l'orientation sexuelle, la religion, les convictions, un éventuel handicap ou l'âge. Cette législation est venue compléter l'ensemble des mesures déjà prises par l'Union européenne pour promouvoir l'égalité entre hommes et femmes.



Bien qu'essentielles, les lois ne suffisent pas à éliminer la discrimination. De nombreuses personnes se voient toujours privées de leur droit à l'égalité des chances, et les sociétés européennes de leurs talents.

C'est précisément pour cela que 2007 a été désignée Année européenne de l'égalité des chances pour tous.

Cette Année européenne a pour objectifs:

- de lancer un grand débat sur les avantages de la diversité pour les sociétés européennes;
- de sensibiliser les populations à leur droit à l'égalité de traitement et à une vie libre de toute forme de discrimination — quels que soient le sexe, l'origine raciale ou ethnique, la religion ou les convictions, le handicap, l'âge et l'orientation sexuelle des personnes;
- de promouvoir l'égalité des chances pour tous.



Le saviez-vous?

- La plupart des Européens pensent que l'origine ethnique, la religion, le handicap ou l'âge d'une personne peuvent être un obstacle pour trouver du travail, même à qualifications égales.
- En Europe, pour un même travail, les femmes perçoivent toujours un salaire inférieur en moyenne de 15 % à celui des hommes. Elles n'occupent toujours que moins d'un quart des sièges parlementaires dans les différents pays de l'Union européenne.
- Le taux d'emploi des travailleurs les plus âgés est de 40 %, alors que la moyenne pour l'ensemble des travailleurs de l'Union européenne est de 62 %. Le chômage des jeunes représente plus du double du taux de chômage moyen en Europe.
- 10 % de la population de l'Union européenne souffre d'un handicap.
- En Europe, plus de la moitié des jeunes lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres ont été victimes de préjugés ou de discrimination à l'école ou dans leur milieu familial.
- Les immigrés et les personnes issues de minorités ethniques qui vivent dans des zones urbaines défavorisées font souvent face à un double risque d'exclusion sociale — du fait de leur lieu de résidence et de leur origine ethnique.

